Rapport du commissaire aux comptes

Comptes annuels au 31/12/2023

Association l'ATELIER
21 RUE LIVIO - 67029 STRASBOURG CEDEX

Oswald Christophe
commissaire aux comptes

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

AU 31/12/2023

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2023, sur le contrôle des comptes annuels de l'Association l'ATELIER, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

✓ Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

✓ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes notamment assuré :

- de la correcte comptabilisation des subventions obtenues
- du respect du principe de séparation des exercices, notamment au niveau des produits d'exploitation

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

✓ Vérification des documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

✓ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le l'organe d'administration.

✓ Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

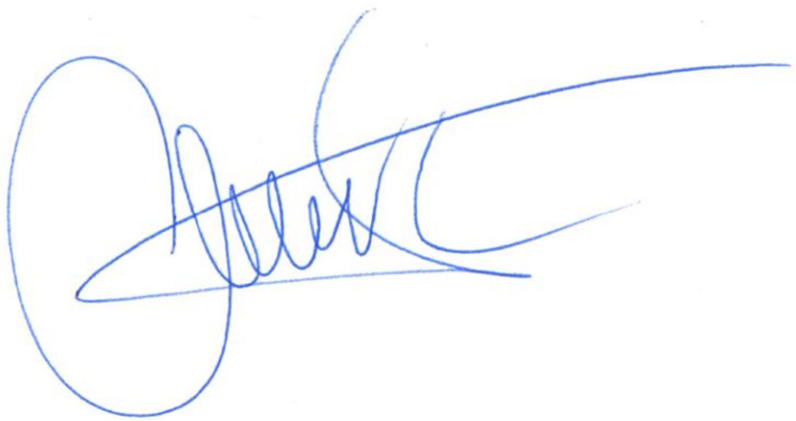
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à STRASBOURG, le 24 juin 2024

Christophe OSWALD
Commissaire aux comptes



Etats financiers au 31/12/2023

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	5 554	3 892	1 662	2 642
	Autres immobilisations incorporelles (1)	30 030		30 030	
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	66 559	43 618	22 941	12 966
	Autres immobilisations corporelles	384 193	292 030	92 163	87 031
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	18 187	18 087	100	100
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 187		9 187	9 187
	TOTAL (I)	513 726	357 627	156 098	111 941
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	60 449	7 260	53 189	142 860
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	2 351 898	15 401	2 336 497	1 546 463
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 146 918		1 146 918	2 036 246
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 322		11 322	31 490
	TOTAL (II)	3 570 588	22 661	3 547 926	3 757 059
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	4 084 313	380 289	3 704 025	3 869 000
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				
	(3) dont à plus d'un an			22 661	22 661

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	176 206	176 206
	Autres		
	Report à nouveau	280 683	146 284
	Excédent ou déficit de l'exercice	15 436	134 400
	Total des fonds propres (situation nette)	472 325	456 889
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	19 019	693
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	19 019	693
	Total des fonds propres	491 343	457 582
Fonds reportés et dédiés	**Fonds reportés liés aux legs ou donations**		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	**Provisions pour risques**	344 618	398 086
	Provisions pour charges	46 000	46 000
	Total des provisions	390 618	444 086
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 681	331 599
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	305 359	528 971
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	700 786	4 769
	Produits constatés d'avance	1 697 237	2 101 992
	Total des dettes	2 822 063	2 967 332
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 704 025	3 869 000
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	15 435,72	134 399,59
	(1) Dont à moins d'un an	2 778 307	2 966 230
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	512 983	678 237
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 980 211	2 540 241
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	131 593	58 164
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	261	29
	Total des produits d'exploitation	3 625 048	3 276 671
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 144 594	1 219 563
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	167 881	136 059
	Salaires et traitements	1 602 282	1 364 517
	Charges sociales	548 014	413 014
	Dotation aux amortissements et dépréciations	42 513	41 390
	Dotation aux provisions	66 060	86 370
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	376	1 069
	Total des charges d'exploitation	3 571 720	3 261 982
	RESULTAT D'EXPLOITATION	53 328	14 689

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	53 328	14 689
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	7 006	1 679
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	7 006	1 679
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	7 006	1 679
	RESULTAT COURANT avant impôts	60 334	16 368
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	580	123 776
	Sur opérations en capital	690	1 809
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 270	125 586
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	45 683	7 479
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	45 683	7 479
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(44 413)	118 106
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	485	75
	TOTAL DES PRODUITS	3 633 324	3 403 936
	TOTAL DES CHARGES	3 617 888	3 269 536
	EXCEDENT ou DEFICIT	15 436	134 400

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03) et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 704 025** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 633 324** euros et un total **charges** de **3 617 888** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **15 436** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :
- Concessions, droits similaires, brevets, licences : linéaire, 3 ans ;
- Matériels : linéaire, 3 à 5 ans ;
- Installations générales : linéraire, 5 à 10 ans ;
- Matériels de transport : linéaire, 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatiques : linéaire, 4 à 10 ans ;
- Mobiliers : linéraire, 5 à 10 ans.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Les provisions pour dépréciation d'actif sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	**Frais d'établissement et de développement**						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	5 851		30 030		296	35 584
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 851		30 030		296	35 584
CORPORELLES	**Terrains**						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	45 459		21 100			66 559
	Instal., agencement, aménagement divers	178 820					178 820
	Matériel de transport	44 919		15 000			59 919
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	131 773		20 540		6 859	145 453
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	400 972		56 640		6 859	450 752
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	**Participations évaluées en équivalence**						
	Autres participations	18 187					18 187
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	9 187					9 187
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 389					27 389
	TOTAL	434 212		86 670		7 156	513 726

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	**Frais d'établissement et de développement**				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	3 209	980	296	3 892
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 209	980	296	3 892
CORPORELLES	**Terrains**				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 494	11 125		43 618
	Autres instal., agencement, aménagement divers	132 168	6 978		139 146
	Matériel de transport	44 367	3 940		48 307
	Matériel de bureau, mobilier	91 946	19 490	6 859	104 576
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 975	41 533	6 859	335 648
	TOTAL	304 183	42 513	7 156	339 540

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	103 692	3 368	13 692	93 368
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	340 394	62 692	105 836	297 250
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	444 086	66 060	119 528	390 618
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	18 087			18 087
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	7 260			7 260
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	15 401			15 401
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	40 748			40 748
	TOTAL GENERAL	484 835	66 060	119 528	431 367
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		66 060	119 528	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 187		9 187
	Clients, usagers douteux ou litigieux	7 260		7 260
	Autres créances clients, usagers	53 189	53 189	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	111	111	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	838	838	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	87	87	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 310 532	2 310 532	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	13 286		13 286
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	27 044	24 928	2 116
	Charges constatées d'avance	11 322	11 322	
	TOTAL DES CREANCES	2 432 856	2 401 008	31 848
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	118 681	118 681		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	129 243	129 243		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139 880	139 880		
	Impôts sur les bénéfices	485	485		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	35 752	35 752		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	700 786	657 030	43 756	
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 697 237	1 697 237		
	TOTAL DES DETTES	2 822 063	2 778 307	43 756	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			11 322
DIVERSES CHARGES D'EXPLOITATION		971	
LOCATIONS		4 350	
ABONNEMENTS PASS AVENIR		3 761	
ABONNEMENT LEFEBVRE DALLOZ		901	
FAC-SIMILE SERVICE ADDITIONNEL		748	
ASSURANCE RC DIRIGEANT		591	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 322

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			1 697 237
RESULTATS P2		132 556	
SUBVENTION REGION E2C		15 112	
DREETS E2C		327 000	
TAXE D'APPRENTISSAGE E2C		91 473	
INDEMNITE ASSURANCE MAIF RESTAURATION		8 532	
DONATOP? DECATHLON E2C		650	
GROUPE EDC MECENAT - LE BON RESEAU E2C		10 000	
SUBVENTION COSA P2		74 400	
SUBVENTION CEJ		764 024	
SUBVENTION TERRES DES POSSIBLES		201 907	
SUBVENTION REAJI		5 150	
SUBVENTION AFEST		66 434	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 697 237

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	176 206			176 206
Report à nouveau	146 284	134 400		280 683
Résultat de l'exercice	134 400	15 436	134 400	15 436
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	693	35 809	17 483	19 019
Provisions réglementées				
TOTAL	457 582	185 645	151 883	491 343

Filiales et participations

1/1

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)	53 224		35,00	18 087	

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

La SCOP Baggersee n'ayant pas communiqué de bilan à l'association à la date de l'arrêté des comptes, les informations ne sont pas disponibles pour l'exercice clos le 31/12/2023. Les titres ont été intégralement dépréciés ainsi que les créances.

Annexe libre

Description de l'objet social de l'association, de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association l'Atelier dont le siège se trouve à Strasbourg est un centre de formation depuis 1981. Son projet fondateur est le soutien à l'insertion sociale et professionnelle, par la promotion d'activités en lien avec le monde du travail. L'Atelier propose différents dispositifs dont l'Ecole de la Deuxième Chance du Bas-Rhin, ainsi que des actions qualifiantes en restauration et espaces verts et les ADC.

Description des moyens mis en oeuvre

Afin de réaliser son objet, l'association recourt aux moyens d'actions suivants :
- Conclusion de conventions de partenariat avec les acteurs de l'Etat et des collectivités locales, et plus généralement avec tout organisme public ou privé intéressé aux problématiques de l'insertion professionnelle ;
- Participation à des appels à projets ou à des appels d'offres ;
- Conception et animation de modules de formation.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation relatives à l'exercice 2023 s'élèvent à 2 980 212 €.
La répartition est la suivante :
- ME - FOCALE : 59 672 € ;
- CEA - STRUCTURES PASSERELLES : 410 600 € ;
- CEA - P2 : 519 351 € ;
- CEA - E2C : 37 500 € ;
- FSE - STRUCTURES PASSERELLES : 336 036 € ;
- FSE - E2C : 360 547 € ;
- REGION - E2C : 460 882 € ;
- REGION - AFEST : 128 150 € ;
- REGION - TERRES DES POSSIBLES : 40 293 € ;
- MLPE - JOB COACHING : 187 859 € ;
- EUROMETROPOLE - E2C : 20 000 € ;
- EUROMETROPOLE - PADEP : 8 000 € ;
- DREETS - E2C : 137 000 € ;
- DREETS - CEJ : 260 778 € ;
- DREETS - EV/HR : 6 000 ;
- RESEAU E2C : 2 562 € ;
- TAXE D'APPRENTISSAGE : 4 982 €.

Annexe libre

Provisions

Une provision est comptabilisée au titre du risque de reversement des subventions FSE perçues suite aux contrôles effectués par le financeur. Ce risque est évalué à 9% du montant demandé pour les 4 dernières années et s'élève à 156 K€.
Les autres provisions sont liées à un litige prud'homal (93,37 K€), à d'autres risques en matière de reversement FSE (95,20 K€), et à des travaux de restructuration et remise en état (46 K€).

Engagements donnés

Les engagements en matière d'indemnités conventionnelles payables lors de départs volontaires à la retraite des salariés de l'association l'Atelier sont valorisés à un montant de 38 403,35 €.
L'évaluation est calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte des dispositions prévues par la convention collective, d'une hypothèse de turn over faible et de la table de mortalité publiée par l'INSEE. Le taux d'actualisation retenu est l'IBOXX au 31/12/2023, soit 3,20 %.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 6 480 € .